

# Le Cheylard

*stage de piano, violoncelle et musique de chambre*



13 au 26 juillet 2019

Chrystel Saussac-Gabard (piano)

Sarah-May Francis (piano)

Patrick Gabard (violoncelle)

<http://www.stagemusique-lecheylard.com>

Pour la 11ème année, Le Cheylard accueille Chrystel Saussac-Gabard, Patrick Gabard et Sarah-May Francis pour un stage d'été dans un cadre verdoyant.

Sont accueillis tous musiciens de parcours et horizons variés, mélomanes, élèves des écoles de musique, des conservatoires, étudiants se préparant aux entrées en écoles supérieures...



L'ambiance est conviviale et la dynamique de travail intense. Les concerts organisés durant le stage permettent aux jeunes musiciens de participer à la vie culturelle estivale de la région. Ils favorisent également le rapprochement avec les personnes âgées de l'EHPAD F. Lafont

Le lieu offre de nombreuses activités culturelles, découverte du patrimoine, randonnées pédestres... Le site de la ville du Cheylard vous permettra de préparer votre séjour : <https://www.ville-lecheylard.fr>

Informations pratiques :

### **Accueil**

Réunion d'information et mise en place du planning des cours : samedi 13 juillet 2019 à 19h30 dans le Hall de la Maison de Pays (rue du 5 juillet – 07160 Le Cheylard)

### **Cours**

Les cours commencent le 14 juillet 2019 à 9 heures.

Ils se dérouleront chaque jour à l'école de musique. Des salles seront mises à la disposition des stagiaires pour leur travail quotidien.

### **Concerts**

- concert de fin de stage le 24 juillet 2019 à 14h30 (hall de la Maison de Pays)
- concert en plein-air le 24 juillet 2019 à 20h (restaurant l'Estanco)
- concert à l'hôpital du Cheylard le 25 juillet 2019 à 15h (EHPAD F. Lafont)

### **Accès au Cheylard**

Il se fait par autocar au départ de la gare routière de Valence ville, qui est située à côté de la gare SNCF.

Le samedi un car assure cette liaison au départ de Valence (gare routière) à 17h38 – arrivée au Cheylard (avenue de la Libération) à 19h05. Les horaires sont consultables sur Internet en cliquant sur le lien suivant :

<https://ardeche.one/transports/bus-ligne12-valence-lecheylard/>

### **Fin du stage**

Départ des stagiaires le 26 juillet 2019 avant 12h.

## Hébergement

Les stagiaires seront logés à l'internat (11 avenue de Jagornac).  
Les draps et couvertures sont fournis, mais prévoir d'apporter un petit cadenas pour sécuriser la fermeture des placards personnels dans les chambres.

## Repas

Le petit déjeuner et le dîner seront servis au restaurant l'Estanco (9 rue de la République)

## Coût du stage

	Tarifs :	Chèques à libeller séparément à l'ordre de :
Cours d'instrument	320 € (dès 2ème cycle) 160 € (débutant et 1 <sup>er</sup> cycle)	Musique en liberté
Accompagnement (pour les violoncellistes qui en font la demande à l'inscription)	70 €	Musique en liberté
Musique de chambre (en supplément du cours d'instrument)	50 €	Musique en liberté
Musique de chambre seule	120 € par personne	Musique en liberté
Repas (petits-déjeuners et dîners)	234 € (18 €/jour)	L'Estanco
Hébergement	143 € (11€/nuitée)	Musique en liberté

*Possibilité d'aménagement de la durée du stage en cas de problème.*

## Stagiaires mineurs

Les mineurs sont acceptés en accord avec les professeurs et sous réserve d'une lettre de décharge des parents (en fin de document).

## **Chrystel Saussac-Gabard**

Formée au Conservatoire National de Région de Lyon, elle se produit très jeune en soliste ou avec orchestre. On la retrouve à 15 ans dans le Concerto en fa de Gershwin au Théâtre des Champs-Élysées à Paris avec le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France placé sous la direction de Pierre-Michel Le Conte.

Elle poursuit sa formation au Conservatoire européen de Musique de Paris où elle obtient le prix d'Excellence.

« C'est une remarquable musicienne et mieux qu'une pianiste : sensibilité, technique, brio, elle possède toutes les qualités qui permettent de faire une belle et vraie carrière. »

C'est en ces termes que Pierre Petit parle de Chrystel Saussac, alors qu'elle vient d'obtenir les récompenses les plus prestigieuses de l'Ecole Normale de Musique de Paris : Licence de Concert et Diplôme Supérieur de Concertiste, dans les classes de Germaine Mounier et d'Edson Elias.

Lauréate des Concours Internationaux de Viotti-Valsesia, Salernes (Italie) et de l'UFAM (Paris), elle se perfectionne ensuite auprès de Bernard Ringeissen et de Marie-Françoise Bucquet.

Fut pianiste du Trio Sonate de 1993 à 1998, puis membre fondateur de l'ensemble Dumky de 1998 à 2005.

Professeur de piano au Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon depuis 1990. Elle a assuré parallèlement des cours de perfectionnements instrumentaux et des tutorats pédagogiques au CEFEDM de Lyon puis dans le cadre du pôle d'enseignement supérieur de Bourgogne. Elle est invitée aux Festiv'académies, ainsi qu'au stage international du Morbihan.

## **Patrick Gabard**

Formé à l'Ecole de Musique d'Angoulême, puis au Conservatoire National de Région de Nantes, il entre au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Il en sortira avec un premier prix de Violoncelle en 1974. Il obtiendra également un premier prix de musique de chambre l'année suivante.

Remarqué par Pierre Fournier, il part travailler à Genève auprès de ce Maître pendant 2 ans.

Passionné par la musique de chambre et l'enseignement, il va mener parallèlement :

- Une carrière de violoncelle solo au sein d'ensembles instrumentaux : orchestre Jean-François Paillard, ensemble instrumental de Lausanne-Michel Corboz, orchestre de Chambéry et des Pays de Savoie, ensemble Forum, ensemble « les Temps Modernes » et ensemble Dumky.
- Et une carrière de professeur qui l'amène à travailler dans les Conservatoires à Rayonnement Régional de Lyon, de Toulon, et de Saint-Denis de la Réunion, après avoir enseigné pendant plus de 15 ans dans les Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse de Paris et de Lyon.

Il préside les destinées du festival « les rendez-vous de Rochebonne », Week-end musical au Pays des pierres dorées dans le Beaujolais.

## **Sarah-May Francis**

Née en 1994, Sarah-May Francis débute le piano à l'âge de six ans. Elle entre au Conservatoire de Clermont-Ferrand en 2007, puis trois ans plus tard au Conservatoire de Lyon dans la classe de Chrystel Saussac, où elle obtient un DEM en 2016. Elle y suit aussi pendant deux ans l'enseignement de Patrick Gabard en musique de chambre. Elle se perfectionne également en travaillant aux côtés d'artistes tels que François Dumont ou Laurent Boulet.

Elle obtient en 2007 un premier prix à l'unanimité au Concours National de Lempdes, puis en 2011 un deuxième prix au Concours International de Montrond les Bains.

# Fiche d'inscription

À retourner **au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2019** à l'adresse suivante :  
P. Gabard - 17 A route du Bruissin - 69340 Francheville

Renseignements complémentaires au 06 82 01 33 22

**En raison du nombre de places limité, une confirmation d'inscription vous sera envoyée à la date de clôture.**

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Adresse : .....

.....

E-mail : .....

Tél fixe : ..... Mobile : .....

Dernier établissement musical fréquenté et nom du professeur :

.....

Niveau instrumental : .....

Programme proposé pour le stage : à joindre obligatoirement à l'inscription sur papier libre.

**Pour valider l'inscription, joindre obligatoirement tous les chèques correspondants (voir tarifs). L'encaissement des chèques se fera à la clôture des inscriptions.**

## Modalités :

- Une annulation de la part du stagiaire avant la clôture des inscriptions donnera lieu à un remboursement intégral des frais engagés par l'étudiant.
- Tout stage commencé sera dû en entier.
- En cas de renvoi ou de départ anticipé du stage, les frais engagés resteront acquis à l'organisateur.

**Signature :**

# Attestation mineurs

Je soussigné, Monsieur, Madame .....

représentant légal de

.....

atteste par la présente avoir pris connaissance de l'absence d'encadrement pour mineurs au stage du Cheylard du 13 au 26 juillet 2019, et autorise en cas de problème médical ou autre, les responsables du stage (Chrystel Saussac-Gabard et Patrick Gabard) à prendre toute décision nécessaire.

Fait à ..... le .....

Pour servir et valoir ce que de droit.

Signature :